



“ Lettre du Maire ”

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

“ Face au Sietom, notre mobilisation a payé ”

Madame, Monsieur, chers habitants,

En mars 2022, le **Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères** de la région de Tournan-en-Brie (Sietom 77) **décidait l'arrêt du ramassage des déchets verts** et végétaux qui étaient collectés en même temps que les ordures ménagères.

Cette décision, prise dans la précipitation et sans réelle prise en compte des conséquences, n'était évidemment pas acceptable. D'autant plus que sa mise en application devait initialement entrer en vigueur dès le début de l'été, période pourtant propice à l'entretien des jardins.

Du jour au lendemain, les Ozoiriens n'avaient donc plus qu'à se rendre par leurs propres moyens à la déchèterie pour se débarrasser de leurs tontes ou de leurs branchages. Et tant pis pour celles et ceux qui ne sont pas véhiculés ou qui ne peuvent pas se déplacer !

Face aux risques de dégradation du service public de la collecte (pour une taxe qui n'aurait pas baissé pour autant !),

mais également d'atteinte à la qualité de notre cadre de vie, **j'ai donc décidé d'agir rapidement afin de surseoir à cette décision.**

D'abord, en invitant tous les Ozoiriens à adresser massivement leurs réclamations auprès du Sietom. Plus de 200 habitants ont ainsi exprimé leur mécontentement. Puis en menant une action conjointe avec mes collègues maires de l'intercommunalité, en tant que président de la communauté de communes des Portes Briardes, par l'envoi d'un courrier signé collectivement.

Car **au-delà de notre commune, l'enjeu concerne un bassin de population de 46 000 habitants qui pourrait être impacté par cette mesure.**

À l'issue de cette première vague de mobilisation, nous avons obtenu une première victoire avec l'annonce du Sietom du report du calendrier d'application (cf. Ozoir Magazine n°126). Toutefois, nous savons que le Sietom n'a pas renoncé à ses intentions.

Mon intervention s'est donc poursuivie depuis la rentrée auprès de ce délégataire. Après discussions en bureau communautaire et confirmation par le président du Sietom, je suis en mesure de vous annoncer que **nous avons obtenu le maintien du service de ramassage des déchets verts pour cette année.**

Les modalités seront les suivantes, selon les termes de la délibération du Sietom :

- Collecte saisonnière : 8 mois (35 semaines du 13 mars au 19 novembre 2023).
- Fréquence de collecte : 1 fois tous les 15 jours.
- Limitation : 5 sacs en papier kraft compostables maximum 100 litres ou bac normé * (pas d'utilisation du

bac jaune exclusivement réservé aux emballages), « à la charge des utilisateurs ».

- Végétaux acceptés : tontes de gazon et d'herbe, feuilles, petites tailles de haies et d'arbustes, divers végétaux provenant de l'entretien du jardin (fleurs, fanes, racines...), fruits ou légumes non-transformés, issus des portages et des vergers.

- Traitement : compostage.

* Sacs kraft compostables en vente dans les grandes surfaces. Pour se procurer un bac normé, se renseigner auprès du Sietom.

C'est dans le cadre strict du respect de ces engagements que nos élus ont voté favorablement à cette proposition émise par le syndicat mixte.

Face au Sietom, notre mobilisation a payé. Mais nous restons vigilants, cet accord étant provisoire, pour une durée d'un an reconductible une fois.

Les négociations vont donc se poursuivre avec pour objectifs la pérennisation de cette collecte, le déploiement de véritables bacs verts comme cela se fait ailleurs, ou à tout le moins la mise en place de toute solution alternative qui ne pénaliserait pas les Ozoiriens.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour continuer à servir et défendre les intérêts de notre ville ainsi que ceux du territoire de l'intercommunalité.

Bien fidèlement,

Jean-François Oneto

Maire d'Ozoir-la-Ferrière
Président de la communauté
de communes Les Portes Briardes

NON À LA SUPPRESSION DE LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX !

Une mobilisation qui n'a pas cessé



Ozoir-la-Ferrière République Française - Département de Seine-et-Marne

Communiqué de Jean-François ONETO Maire d'Ozoir-la-Ferrière

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

A partir du 1er juin 2022, les ozoiens ne bénéficieront plus du ramassage des déchets verts qui étaient collectés en même temps que les ordures ménagères par le SIETOM.

La municipalité, par ma voix, s'élève contre cette décision qui vous prive d'un service indispensable pour certains d'entre-vous et que vous continuerez à payer par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui ne baissera pas pour autant.

Devant cette dégradation de l'offre de services et l'absence de réponse favorable du SIETOM à ma proposition, et celle d'autres Maires concernés, de sursoir à cette décision afin de prendre le temps de réfléchir à des solutions alternatives, nous vous proposons de vous mobiliser et d'exprimer votre mécontentement auprès du SIETOM.

DÈS À PRÉSENT, MOBILISEZ-VOUS.

ADRESSEZ VOS RÉCLAMATIONS AU SIETOM RESPONSABLE DE CETTE DÉGRADATION DE L'OFFRE DU SERVICE PUBLIC.

Tél : 01 64 07 99 75

Mail : collecte@sietom77.com

Réseaux sociaux : Facebook SIETOM

Pour étayer le dossier de réclamation de la ville d'Ozoir-la-Ferrière, merci de nous mettre en copie de vos réclamations effectuées auprès du SIETOM, à cette adresse : vbourgis@mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Hôtel de Ville d'Ozoir-la-Ferrière
45, avenue du Général-de-Gaulle
BP 149 - 77834 Ozoir-la-Ferrière Cedex

Tél: 016443 35 35
Fax: 01 64 40 3313
www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Avril 2022 :
communiqué #1
de Jean-François Oneto
aux Ozoiens.
Appel à la mobilisation,
invitation à écrire
au Sietom.

Ozoir-la-Ferrière République Française - Département de Seine-et-Marne

Communiqué de Jean-François ONETO Maire d'Ozoir-la-Ferrière

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Par décision votée lors du comité syndical du 14 mars 2022, le Sietom (Syndicat de Traitement et d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a décidé l'arrêt de l'enlèvement des déchets verts à compter du 1^{er} juin 2022.

A mon initiative, les 5 Maires de l'intercommunalité des Portes Briardes que je préside (Anne-Laure Fontbonne - Maire de Férolles-Attilly, Jean-François Oneto - Maire d'Ozoir-la-Ferrière et Président de la Communauté de Communes Les Portes Briardes, Michel Papin - Maire de Lésigny, Laurent Gautier - Maire de Tourman-en-Brie, Jean-Paul Garcia Robin - Maire de Gretz-Armainvilliers), se sont réunis en Comité extraordinaire samedi 14 mai 2022 et ont adressé ce même jour un courrier demandant au Sietom de sursoir à la décision qui ne tient pas compte des impacts auprès des 46 455 habitants du territoire.

J'ai donc demandé au Sietom et au nom du Comité des Maires un report du calendrier d'application pour proposer aux habitants des solutions alternatives de valorisation des déchets verts et de leur traitement.

Le Sietom, sensibilisé par cette démarche, devrait annoncer dans les jours à venir un report de sa décision.

Le dispositif actuel serait prolongé jusqu'à cet automne avec un ramassage limité à un maximum de 3 sacs de déchets verts par

Hôtel de Ville d'Ozoir-la-Ferrière
45, avenue du Général-de-Gaulle
BP 149 - 77834 Ozoir-la-Ferrière Cedex

Ozoir-la-Ferrière République Française - Département de Seine-et-Marne

Mai 2022 :
communiqué #2
de Jean-François Oneto aux
Ozoiens. Mobilisation des
maires de l'intercommunalité
et appel au report de la
décision du Sietom.

Ozoir-la-Ferrière République Française - Département de Seine-et-Marne

Communiqué de Jean-François ONETO Maire d'Ozoir-la-Ferrière

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Mon intervention auprès du SIETOM (Syndicat de Traitement et d'Enlèvement des Ordures Ménagères), pour défendre l'intérêt des Ozoiens et des habitants de notre territoire, a permis d'obtenir un report de la décision de l'arrêt de l'enlèvement des déchets verts.

Cette démarche commune a contraint le SIETOM à valider en bureau syndical du 31 mai 2022 un report du calendrier d'application du 1^{er} juin au 30 septembre 2022. Le temps ainsi gagné nous permettra de proposer des solutions acceptables pour tous les usagers.

Le dispositif actuel est prolongé jusqu'au 30 septembre 2022 avec un ramassage limité à un maximum de 3 sacs de déchets verts par enlèvement.

Toutes vos suggestions et solutions seront soumises au SIETOM pour une réflexion commune aux intérêts de tous.

Hôtel de Ville d'Ozoir-la-Ferrière
45, avenue du Général-de-Gaulle
BP 149 - 77834 Ozoir-la-Ferrière Cedex

Tél: 016443 35 35
Fax: 01 64 40 3313
www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Juin 2022 :
communiqué #3
de Jean-François Oneto aux
Ozoiens. Annonce du report
du calendrier d'application du
1^{er} juin au 30 septembre et
relance des messages
au Sietom.

Ozoir-la-Ferrière République Française - Département de Seine-et-Marne

Communiqué de Jean-François ONETO Maire d'Ozoir-la-Ferrière

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Mon intervention se poursuit auprès du SIETOM (Syndicat de Traitement et d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui semble ne pas vouloir répondre favorablement pour défendre l'intérêt des Ozoiens et des habitants de notre territoire.

En parallèle de cette démarche, nous envisageons les services d'un autre syndicat pour assurer la collecte des déchets verts des cinq communes de notre territoire.

Je continuerai à vous tenir informés de l'avancement de ce dossier qui soyez en assurés, retient toute mon attention.

Toutes vos suggestions et solutions ont été soumises au SIETOM pour une réflexion commune aux intérêts de tous.

A ce jour et depuis le 1^{er} octobre 2022, les déchets verts ne sont plus collectés.

Hôtel de Ville d'Ozoir-la-Ferrière
45, avenue du Général-de-Gaulle
BP 149 - 77834 Ozoir-la-Ferrière Cedex

Tél: 016443 35 35
Fax: 01 64 40 3313
www.mairie-ozoir-la-ferriere.fr

Octobre 2022 :
communiqué #4
de Jean-François Oneto aux Ozoiens.
Maintien de la pression sur le Sietom
et annonce d'un possible changement
de délégataire en cas de non-accord.

SERVICE DE LA COLLECTE



Passer par un autre syndicat, s'il le faut

Dans son dernier communiqué aux Ozoiens, Jean-François Oneto, en tant que maire d'Ozoir-la-Ferrière et président de la communauté de communes des Portes Briardes, annonçait : « En parallèle des démarches auprès du Sietom, nous envisageons les services d'un autre syndicat pour assurer la collecte des déchets verts des cinq communes de notre territoire. » Une annonce de possible remise de la collaboration entre le Sietom 77 et les communes adhérentes, qui n'a certainement pas manqué de faire avancer les discussions. Le Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères de la région de Tourman-en-Brie n'est effectivement pas le seul délégataire dédié à la collecte et au traitement des ordures ménagères en Seine-et-Marne. Un dossier à suivre...